

*direction départementale  
de l'Équipement du Nord*



# missions des services



## *direction départementale de l'Équipement du Nord*



**S**uite aux transferts intervenus en 2006, la DDE a mis en oeuvre son projet de service et s'est réorganisée pour assurer au mieux l'ensemble des missions qui lui incombent.

Pour une bonne visibilité des orientations et des missions dans chaque domaine d'activité, des «feuilles de routes» ont été établies en 2007 qui constituent un véritable référentiel de pilotage pour les services.

Pour encore améliorer la lisibilité de nos activités, le présent document constitue le nouveau guide présentant nos missions et notre organisation. La DDE est en effet, ne serait-ce que par sa taille, diverse et complexe. Ce guide vous permettra, je l'espère, de mieux comprendre le rôle de chacun des services et des arrondissements territoriaux.

La nouvelle organisation de la DDE se veut au service des politiques prioritaires de l'État et je souhaite que ce document contribue à mieux vous la faire connaître.

**Philippe LALART**  
Directeur Délégué Départemental

### Pilote et suit

l'activité des services dont les missions s'articulent autour de :

- la connaissance territoriale, l'aménagement du territoire et l'urbanisme
- l'habitat, la construction, le logement, la politique de la ville et la rénovation urbaine
- l'environnement, les risques et le développement durable
- la sécurité routière, l'ingénierie et la gestion des crises

Secrétariat : 03 20 40 53 09

Balu : Direction.DDE-59@equipement.gouv.fr

Direction Départementale de l'Équipement du Nord  
44, rue de Tournai BP 289 - 59019 Lille cedex  
Tél. : 03 20 40 54 54 - Fax : 03 20 06 83 24  
<http://www.nord.equipement.gouv.fr>

### ■ Communication

Conseille la direction et les services de la DRE et de la DDE pour le pilotage, la conception et/ou la réalisation d'actions de communication tant internes que externes. Apporte un appui méthodologique aux services. Contribue aux projets via l'organisation d'événementiels (voeux, accueil des nouveaux arrivants, etc.) et la création d'outils (dépliant, affiche, journal, reportage photo, etc.). Gère l'animation des sites internet, intranet et extranet. Pilote le budget traiteur de la DRE et de la DDE. Assure le suivi des relations avec la presse. Anime le groupe des correspondants communication « groupe miroir ».

Secrétariat : 03 20 40 55 10

Balu : Communication.Direction.DDE-59@equipement.gouv.fr

### Assiste

les directeurs et les chefs de service dans le pilotage et le management des activités de la DDE. Elle assure un contrôle de gestion pour la mise en oeuvre de la Lolf et gère les relations avec la Mission Lolf de la DRE. Elle organise la structure du Parc et pilote ses activités afin de rendre un service adapté à la demande de clients.

Secrétariat : 03 20 40 55 10

Balu : Mission-Modernisation.DDE-du-Nord@equipement.gouv.fr

### ■ Pilotage et qualité

---

Assure l'élaboration et le suivi des outils de pilotage (tableaux de bord, suivi d'activités Corail...), effectue le contrôle et le conseil de gestion dans le cadre de la mise en oeuvre de la LOLF (correspondant DDE pour la mission LOLF).

### ■ Parc départemental d'entretien routier

---

Est un outil industriel, certifié ISO 9001, qui doit équilibrer ses comptes (compte de commerce). Il travaille pour deux clients, l'État et le Département, avec une convention de mise à disposition qui détermine les obligations respectives de chacun. Trois missions : la location, l'exploitation (travaux en régie) et le négoce sur trois sites géographiques : Sequedin (siège), Cambrai (agence) et Avesnes (agence).

### Assure

les activités supports de la DDE et de la DRE : dont la gestion des ressources humaines, l'action sociale, la politique de sécurité et de prévention, le respect de la qualité de la commande publique, la gestion comptable, l'optimisation de l'organisation et des moyens de travail des agents, la maintenance et l'entretien des locaux. C'est un service qui intervient aussi pour partie à la DIR.

Secrétariat : 03 20 40 53 79

Balu : SG.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Gestion du Personnel et Formation

---

A pour mission principale d'assurer la gestion administrative, financière et sociale des agents, la gestion des dossiers de demandes de retraite, la gestion des effectifs et de la masse salariale, le maintien et le développement des compétences des agents. Cette unité DDE est Centre Support Mutualisé pour la DIR, le SN, le CETE et la DRE.

### ■ Sécurité Prévention

---

Assiste et conseille le chef de service pour : prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ; améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ; faire avancer la connaissance des problèmes et des techniques pour les résoudre.

### ■ Comptabilité centrale

---

Représente les ordonnateurs secondaires délégués, DDE, DRE et DIR, auprès du Comptable Public en matière de recettes et de dépenses pour les budgets de l'État. La cellule est un interlocuteur prépondérant des services financiers des administrations centrales des ministères pour la mise en oeuvre des moyens budgétaires. Elle est le garant du respect de la réglementation et des procédures.

### ■ Marchés

---

Contrôle et instruit les marchés publics passés par la DDE et la DRE. Garante de la sécurité juridique de la commande publique, la cellule assure également un rôle d'animation et de conseil aux services gestionnaires. A aussi en charge la gestion centralisée des achats liés au fonctionnement des services (téléphonie, fournitures...).

### ■ Budget de fonctionnement

---

Prépare le budget de fonctionnement, assure son suivi et le suivi des budgets des sous-centres. Budget de fonctionnement annuel et perspective pluriannuelle. Préparation et suivi des procédures comptables.

### ■ Logistique

---

Contribue au bon fonctionnement des services en assurant la gestion des équipes de production du service en moyens généraux : pilotage de la documentation, de l'archivage, de la reprographie, du courrier ainsi que les fonctions d'accueil physique et téléphonique du siège de l'Hôtel de l'Équipement. Elle contribue à la sécurité des personnes et des biens en assurant la fonction sécurité dans le cadre du plan Vigipirate pour l'Hôtel de l'Équipement.

### ■ Informatique

---

Met en oeuvre la politique informatique définie au sein du service, assure la maintenance des équipements et met à disposition les systèmes informatiques (réseaux, messagerie, logiciels,...) permettant la réalisation des missions de la DRDE. Aussi la maintenance des équipements pour certains services rattachés (MILOS, GUEPARH, ITT, DIR).

### ■ Maintenance

---

Assure la sécurité, la sûreté, l'hygiène et le confort des usagers de l'Hôtel de l'Équipement : contribue au maintien patrimonial et d'usage du bâtiment en assurant la définition et la mise oeuvre de programmes de travaux d'entretien patrimonial et courant ; garantit le respect des règles d'hygiène et de sécurité immobilières applicables à l'Hôtel de l'Équipement en assurant dans les règles de l'art la définition et la mise en oeuvre des programmes et des mesures correspondants ; contribue à l'amélioration des conditions de travail et au confort des agents.

### ■ Moyens Généraux

---

A en charge le budget de fonctionnement de la DRDE et la chaîne comptable, l'application et l'actualisation des chartes régissant la DRDE, le maintien patrimonial des bâtiments et la mise en oeuvre des programmes de travaux d'entretien, participation à la démarche éco-responsabilité et pilotage de celle-ci. La cellule gère les cellules maintenance et budget de fonctionnement.

### ■ Médico-Social

---

La médecine de prévention a pour but de prévenir toute altération de la santé du fait du travail. Son rôle consiste à analyser les risques professionnels et les conditions de travail des agents, de proposer l'amélioration de celles-ci et d'examiner les situations individuelles (consultations médicales, vaccination, adaptation aux postes, reclassement professionnel...). Le service social régional a pour mission de répondre aux besoins sociaux des personnels à titre individuel et collectif ainsi qu'aux attentes de l'administration en matière de gestion des ressources humaines, de prévention sociale et d'action sociale.

### Est

responsable de la fonction juridique en DDE du Nord. Le service est centre support mutualisé pour la DDE du Pas-de-Calais, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIR) la DRE Nord - Pas-de-Calais et le CETE. Il assure une mission de conseil des services. Il défend les intérêts de l'État au contentieux, et dans les expertises judiciaires et d'assurances. Pour la DDE du Nord, il instruit le contrôle de légalité des actes ADS. Il assure le Contrôle de la Distribution de l'Énergie Électrique.

Secrétariat : 03 20 40 54 23

Balu : SAJ.DDE-59@equipement.gouv.fr

#### ■ Dommages travaux publics et domanialité

---

Conseil, pré-contentieux, expertise, et contentieux pour le domaine infrastructures routières DIR Nord et DRE Nord-Pas-de-Calais. Référent procédures civiles et commerciales.

#### ■ Urbanisme administratif et contrôle de légalité ADS

---

Conseil et défense de l'État dans les contentieux administratifs de l'urbanisme. Contrôle de légalité et archivage en ADS. Expertises judiciaires. Référent procédures administratives pour les contentieux de toute nature.

#### ■ Urbanisme pénal

---

Traitement des dossiers liés aux infractions au Code de l'Urbanisme. Représentation aux audiences. Suivi de l'exécution des décisions de justice. Expertises judiciaires. Référent procédures pénales pour les contentieux de toute nature.

#### ■ Ingénierie et contrats publics

---

Conseil, pré-contentieux, expertise et contentieux en matière d'IAT. Référent contrats publics : conventions, marchés.

#### ■ Contentieux et affaires générales

---

Traitement des accidents de véhicules de service. Contentieux de la fonction publique. Correspondant Badinter. Distribution de l'Énergie Électrique. Veille juridique. Animation de la mission conseil et du club des juristes inter-régional.





### Détermine

les enjeux des politiques publiques territoriales. Le service a la responsabilité d'aider l'ensemble des services de la DDE à porter le discours de l'État auprès des partenaires notamment les collectivités locales. Pour ce faire, il développe en amont la connaissance par l'animation des études, le développement des systèmes d'information géographiques, la mise en place d'une veille territoriale. Ces outils servent en priorité dans le domaine de l'urbanisme pour lequel le service constitue les porter à connaissance des documents d'urbanisme, rédige les avis de l'État et assure le contrôle de légalité après approbation des collectivités locales. Il réalise par ailleurs, l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de l'État tout en assurant une assistance juridique et technique ponctuelle vis-à-vis des communes.

Secrétariat : 03 20 13 48 18

Balu : SUCT.DDE-59@equipement.gouv.fr

#### ■ Animation de la fonction et étude de la connaissance territoriale

---

Cette mission d'animation concerne la programmation, le suivi et la valorisation des études générales réalisées dans les domaines de compétence de la DDE, notamment habitat, déplacements, aménagement, environnement, risques. Il s'agit aussi de favoriser la cohérence des actions liées à la connaissance des territoires en interne à la DDE (études, veille, SIG) ainsi que dans un cadre plus large (DRE, agences d'urbanisme...).

#### ■ Planification et urbanisme réglementaire

---

Anime l'activité de la DDE en matière de documents d'urbanisme. Elle coordonne la production des porter à connaissance destinés aux collectivités territoriales qui élaborent ou révisent un schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme ou une carte communale. Pour le compte du Préfet, elle rédige les avis de l'État et assure le contrôle de légalité de ces documents.

#### ■ Application du droit des sols Etat

---

Veille à l'harmonisation des pratiques dans le domaine de l'ADS et au renforcement de la sécurité juridique des actes. Elle anime la production des dossiers pour le compte de la Commission Départementale d'Équipement Commercial et les présente en commission.

6

### Travail

sur la connaissance des territoires et décline sur le Département les enjeux locaux de l'État et les orientations nationales et régionales en terme d'habitat. Il est associé à l'élaboration des politiques locales de l'habitat. Il met en oeuvre le programme de cohésion sociale. Il est garant de la mise en oeuvre du droit au logement pour les populations les plus défavorisées. Il aide à la lutte contre l'habitat indigne.

Secrétariat : 03 20 40 53 92

Balu : SLH.DDE-59@equipement.gouv.fr

#### ■ Politique de l'habitat

---

Joue un rôle essentiel de mise en cohérence des politiques locales de l'habitat et des plans stratégiques de développement des organismes constructeurs. Elle assure une fonction de contrôle et de veille sur le fonctionnement économique et social des organismes HLM et la mise en oeuvre des démarches relatives au logement des catégories spécifiques de population.

#### ■ Parc social

---

Assure la programmation et le financement des opérations de construction et de réhabilitation des organismes de logement social. Elle inscrit son action dans le cadre du plan de cohésion sociale et est mise à disposition des structures intercommunales délégataires pour l'instruction des dossiers de financement. Elle assure l'instruction des dossiers de logements ANRU pour le compte du Service Aménagement Ville Renouvellement Urbain.

#### ■ Parc privé

---

A pour mission d'assurer la programmation et le financement des opérations de réhabilitation du parc privé, éligibles à l'Anah. Ces enjeux (développement d'une offre locative privée à vocation sociale, éradication de l'habitat indigne) s'inscrivent dans les orientations du Plan de cohésion sociale. La cellule assure la délégation des aides de l'Anah auprès des structures intercommunales délégataires.

#### ■ PDALPD - Éradication de l'habitat indigne

---

Dans le cadre du rôle de l'Etat, garant de la mise en oeuvre du droit au logement, la cellule participe à la connaissance et à la prise en compte des besoins des publics défavorisés et à la réalisation des objectifs du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées. Elle assure également la mise en oeuvre du plan d'éradication de l'habitat indigne et du suivi des actions relevant du champ de compétence de la DDE.



### ■ Commission départementale des aides publiques au logement

---

Assure le suivi de la gestion des bailleurs sociaux en matière d'impayés de loyer des locataires en difficulté, le fonctionnement et l'animation de la commission départementale des aides publiques au logement (CDAPL). Ces missions sont menées en lien avec la mise en oeuvre du PDALPD et du Fonds de solidarité logement (FSL) du Conseil Général.

### ■ Etudes PLH - Convention de délégation

---

Assure la programmation et le suivi des études générales relatives à l'habitat menés par la DDE, dans le cadre du comité départemental d'orientation des études ; elle vise à définir les enjeux de l'Etat dans la mise en oeuvre des politiques locales de l'habitat et est associée à l'élaboration des programmes locaux de l'habitat des collectivités locales.

### ■ Droit au logement

---

Assure le secrétariat de la commission de médiation dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi Droit au logement opposable. Elle doit veiller au niveau départemental à l'animation de l'ensemble des partenaires concernés et viser à une articulation optimale entre la commission de médiation et les commissions locales du plan.

### Pilote

les activités Ingénierie (notamment l'ATESAT) et accessibilité. Assure des missions de Conduites d'Opérations et de gestion du patrimoine notamment pour le patrimoine de l'État. Concourt à la prise en compte du Développement Durable dans la Construction et l'Aménagement (réduction des GES du secteur résidentiel et tertiaire). Lutte contre l'habitat indigne et porte la thématique « santé-bâtiment ». Assure le fonctionnement de la SCDA.

Secrétariat : 03 20 40 54 91

Balu : SIATCP.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Pôle aménagement urbain et espaces publics

---

Assure des missions transversales et d'expertise dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et des espaces publics. Son action s'articule autour de deux champs d'action profondément liés que sont la capitalisation des connaissances et l'animation du réseau d'Ingénierie d'Appui Territorial de la DDE notamment sur le thème de l'Aménagement Durable.

### ■ CP1 - Pôle contrat de partenariat

---

Assure des prestations d'assistance au profit de maîtres d'ouvrages publics notamment État afin de leur permettre de réaliser leurs projets immobiliers et d'améliorer leur patrimoine notamment en terme d'accessibilité et de performance énergétique. Est force de proposition et assure une aide technique, administrative, juridique et financière dans les montages complexes d'opérations (contrat de partenariat, contrat de performance énergétique).

### ■ CP2 - Pôle haute performance énergétique

---

Assure des prestations d'assistance au profit de maîtres d'ouvrages publics État afin de leur permettre de réaliser leurs projets immobiliers et d'améliorer leur patrimoine notamment en terme d'accessibilité et de performance énergétique. Participe à l'optimisation du patrimoine de l'État et à l'amélioration de sa gestion. Assure un rôle de veille technique, de capitalisation et d'animation dans le domaine de la thermique du bâtiment.

### ■ CP3 - Pôle logement indigne et santé - bâtiment

---

Assure des prestations d'assistance technique, administrative, juridique et financière au profit de maîtres d'ouvrages publics notamment État. Participe à la lutte contre le saturnisme (instruction des CREP, exécution de travaux d'office) et le logement indigne (travaux d'urgence, exécution de travaux d'office). Assure le rôle de veille technique et d'animation dans le domaine «santé-bâtiment» (amiante, plomb, radon, qualité de l'air intérieur).



### ■ Gestion immobilière

---

Est chargée de l'amélioration des pratiques en terme de gestion immobilière, de la gestion du TGPE, de la coordination des saisies GPI, de la mise en oeuvre du SPSI, des dossiers achat/vente d'immeubles, du suivi du plan de mobilisation du foncier public en faveur du logement, de la programmation et du suivi des crédits immobiliers, de la passation et du suivi des contrats d'exploitation-maintenance, la conduite d'opérations DDE et DIR. Un rôle de veille technique et d'animation sur les domaines liés à haute performance énergétique des bâtiments et santé-bâtiment (amiante).

### ■ Sécurité accessibilité

---

Intervient pour le compte de l'État dans le contrôle des établissements recevant du public. Assure le fonctionnement et la présidence de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité. Rend compte au Préfet du fonctionnement des commissions d'accessibilité d'arrondissement et communales, Assure la présence de la DDE dans toutes les commissions de sécurité incendie, de sécurisation des transports de fonds et d'homologation des enceintes sportives.

8

### Contribue

à améliorer la sécurité routière dans le département en encadrant et manquant les unités sécurité routière, gestion de crise et formation du conducteur, en assurant la mission de coordinateur de sécurité routière, en jouant un rôle direct d'appui auprès du chef de projet de la sécurité routière du département et en assurant une liaison privilégiée avec les gestionnaires de réseaux et les acteurs de la sécurité routière dans le département. Pilote les politiques portées par la DDE relatives à l'environnement (l'eau, le bruit, les déchets, les paysages). Contribue à prévenir au mieux les risques routiers, naturels et technologiques et à en limiter les conséquences en encadrant et manquant les unités du service ayant en charge l'élaboration des PPR Technologiques et Naturels, les activités relevant de la gestion de crise et en associant les services territoriaux, sous l'autorité du responsable Sécurité Défense, à la préparation et à la gestion des crises.

Secrétariat : 03 20 40 53 97

Balu : SSRE.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Plans de prévention des risques

---

Conduit l'élaboration des plans de prévention des risques naturels et technologiques à l'échelle du Département dans le cadre d'une organisation projet en assurant les missions de chef de programme et d'appui aux chefs de projet dans les arrondissements territoriaux ou au SSRE. Réalise des documents spécifiques de la prévention des risques, notamment les doctrines de mise en œuvre des PPR.

### ■ Intégration des connaissances risques et environnement

---

Produit, collecte et administre des données dans les domaines des risques et de l'environnement. Élabore les doctrines d'utilisation de ces données dans les domaines de la planification et du droit des sols les diffuse et aide à leur mise en œuvre. Définit et met en œuvre les outils de pilotage permettant de garantir la prise en compte des risques et de l'environnement.

### ■ Environnement

---

Anime la politique de lutte contre le bruit des transports. Pilote à l'échelle régionale le plan et la charte de gestion des Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics. Anime et développe la politique de la DDE en matière de protection de la ressource en eau, en matière de maîtrise et suivi du développement de l'éolien. Assure les missions de contrôle des campings et de réglementation de la publicité. Participe, avec la cellule ICRE à la prise en compte de ces politiques dans les actions de la DDE. Participe à la politique de gestion des sites et sols pollués.



### ■ Sécurité routière et gestion de crise

---

Assure sous l'autorité du Préfet délégué la mission de coordination de sécurité routière en mobilisant les acteurs locaux sur les politiques de prévention. Réalise des exploitations statistiques, des études thématiques et l'administration des bases de données d'accidents dans le cadre de l'observatoire départemental de sécurité routière et anime à l'échelle régionale ces activités menées par les autres observatoires. Conseille le Préfet pour la gestion de crises routières et la composante routière des autres crises. Réalise et met à jour un inventaire des entreprises et des équipements d'intervention.

### ■ Éducation routière

---

Organise et gère les examens du permis de conduire. Garantit une formation initiale du conducteur prenant en compte tous les aspects de l'éducation routière. Atteindre des objectifs de satisfaction des usagers bénéficiaires. Implique les professionnels dans des démarches d'amélioration de leurs pratiques. Participe à la mise en oeuvre de la politique locale de sécurité routière.

### Contribue

à la réalisation du programme départemental de rénovation urbaine et en assure le pilotage. Le service constitue un pôle ressources en termes de procédures et de financement de l'aménagement opérationnel et assure la fonction de pôle de compétence de projet urbain. Il assure également le rôle de référent pour le contrat de plan État-Région, les politiques et fonds structurels européens.

Secrétariat : 03 20 40 43 20

Balu : SAVRU.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Qualité urbaine, gestion urbaine de proximité

---

A en charge la qualité urbaine, architecturale et environnementale dans les projets de rénovation urbaine (intervention de l'architecte conseil, avis, conseil et animation du réseau ANRU à la DDE sur cette thématique), en appui méthodologique pour la mise en oeuvre de la gestion urbaine de proximité dans les projets ANRU (avis, conseil, animation réseau). Référent CUCS.

### ■ Relogement, démolition insertion

---

Gestion des dossiers d'intention de démolir et suivi du relogement et de l'insertion.

### ■ Animation réseau

---

Animation du réseau des chargés d'opération, des relations avec la chargée de mission territoriale de l'ANRU. Mise en place des outils de suivi des projets de rénovation urbaine, des dispositifs d'évaluation (revues de projet...).

### ■ Doctrine financière de l'Anru

---

Diffusion de la doctrine financière de l'ANRU : gestion de la fongibilité, avenants simplifiés...

### ■ Aménagement opérationnel et conduite de projet

---

Expertise aménagement opérationnel (dont RHI) : montage réglementaire, financier et économique ; Conseil conduite de projet. Système d'information géographique. Chargé d'opération du PRU Roubaix.

### ■ Pôle d'instruction financière

---

Instruction, gestion des demandes de financement ANRU. Assistance et conseil aux demandeurs.



arrondissements

2008

### Est

chargé de la mise en oeuvre des politiques prioritaires de l'État portées par la DDE sur son territoire. Il assure ainsi le suivi dans le cadre de l'association de l'ensemble des documents de planification en matière d'urbanisme (SCOT, PLU), d'habitat (PLH) et de déplacements (PDU), la définition des politiques de construction en matière de logements sociaux, d'opérations de renouvellement urbain et d'amélioration du parc privé, l'élaboration de documents visant à protéger et assurer la sécurité des biens et des personnes (PPR), le contrôle de l'accessibilité et de la sécurité des bâtiments recevant du public, le contentieux de l'urbanisme vis-à-vis des opérations de construction. Il assure également pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants l'instruction des autorisations individuelles d'urbanisme et il exerce aussi des missions d'Ingénierie d'Appui Territorial.

Secrétariat : 03 27 56 40 43

Balu : Arrondissement-Avesnes.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Coordination et pilotage

---

Assure la programmation et le suivi du budget de fonctionnement, la gestion du patrimoine immobilier et l'entretien courant. Elle a également en charge le contrôle de gestion, le suivi d'activité et l'assistance aux agents (Corail+, informatique, gestion du pool de véhicules, fournitures, etc).

### ■ Application du droit des sols

---

Est chargée dans le domaine de l'urbanisme de l'instruction des actes de compétence État, de ceux des communes de moins de 10000 habitants dans le cadre de la mise à disposition, de l'établissement et de la liquidation des taxes, de la production des avis CDEC, ICPE, de la constatation et du suivi des infractions et du contentieux. Dans le domaine de l'accessibilité, de l'instruction des dossiers d'urbanisme et du secrétariat de la commission d'arrondissement, des visites d'ouverture et des visites périodiques de sécurité.

### ■ Habitat - Ville

---

Est chargée du suivi des politiques de l'habitat sur le territoire de l'arrondissement (développement de l'offre de logements sociaux, lutte contre l'habitat indigne). Elle assure le suivi des projets de rénovation des quartiers sensibles, à la fois dans leur dimension urbaine (démolition, construction, aménagement, équipements publics) et dans leur dimension sociale (relogement, insertion, gestion urbaine de proximité). Elle assure également la cohérence entre la politique de rénovation de ces quartiers et le développement de l'offre de logements sociaux sur l'ensemble de l'arrondissement. Et elle traite aussi, dans le cadre du secrétariat des commissions locales du plan, avec l'ensemble des partenaires locaux, les missions d'aides au logement des populations défavorisées, en particulier les missions d'instruction des demandes de droit au logement opposable.

### ■ Planification, aménagement, prospective, environnement, risques

---

Est chargée du suivi des documents de planification (PLU, SCOT) sur le territoire de l'arrondissement (représentation de l'Etat et mise à disposition). Elle participe à l'amélioration des connaissances en matière de risques naturels et technologiques, et produit des avis sur les dossiers d'urbanisme, sur les actes du droit des sols, des dossiers CDEC, d'ICPE. Elle élabore des Plans de Prévention des Risques naturels ou technologiques. Elle développe des bases de données territoriales dans tous les domaines liés à la planification et l'habitat, et est chargée de produire ou de suivre des études dans ces domaines.

8, rue Gossuin  
BP 203  
59363 AVESNES / HELPE CEDEX

#### ■ Ingénierie d'appui territorial

---

Est chargée des prestations d'ingénierie pour compte propre ; elle assure également pour le compte de tiers (collectivités), d'une part l'assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité, et d'autre part des prestations d'ingénierie. Elle concourt à la mise en oeuvre des politiques de l'État sur le territoire en matière d'aménagement et de développement durable.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial - Val de Sambre

---

Intervient sur le territoire urbain du Val de Sambre. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial - Fourmies - Est Avesnois

---

Intervient sur le territoire de Fourmies - Est Avesnois. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités.

### Est

chargé de la mise en oeuvre des politiques prioritaires de l'État portées par la DDE sur son territoire. Il assure ainsi le suivi dans le cadre de l'association de l'ensemble des documents de planification en matière d'urbanisme (SCOT, PLU), d'habitat (PLH) et de déplacements (PDU), la définition des politiques de construction en matière de logements sociaux, d'opérations de renouvellement urbain et d'amélioration du parc privé, l'élaboration de documents visant à protéger et assurer la sécurité des biens et des personnes (PPR), le contrôle de l'accessibilité et de la sécurité des bâtiments recevant du public, le contentieux de l'urbanisme vis-à-vis des opérations de construction. Il assure également pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants l'instruction des autorisations individuelles d'urbanisme et il exerce aussi des missions d'Ingénierie d'Appui Territorial.

Secrétariat : 03 27 93 56 86

Balu : Arrondissement-de-Douai-Cambrai.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Coordination et pilotage

---

Assure la programmation et le suivi du budget de fonctionnement, la gestion du patrimoine immobilier et l'entretien courant. Elle a également en charge le contrôle de gestion, le suivi d'activité et l'assistance aux agents (Corail+, informatique, gestion du pool de véhicules, fournitures, etc).

### ■ Application du droit des sols

---

Est chargée dans le domaine de l'urbanisme de l'instruction des actes de compétence État, de ceux des communes de moins de 10000 habitants dans le cadre de la mise à disposition, de l'établissement et de la liquidation des taxes, de la production des avis CDEC, ICPE, de la constatation et du suivi des infractions et du contentieux. Dans le domaine de l'accessibilité, de l'instruction des dossiers d'urbanisme et du secrétariat de la commission d'arrondissement, des visites d'ouverture et des visites périodiques de sécurité.

### ■ Habitat - Ville

---

Est chargée du suivi des politiques de l'habitat sur le territoire de l'arrondissement (développement de l'offre de logements sociaux, lutte contre l'habitat indigne). Elle assure le suivi des projets de rénovation des quartiers sensibles, à la fois dans leur dimension urbaine (démolition, construction, aménagement, équipements publics) et dans leur dimension sociale (relogement, insertion, gestion urbaine de proximité). Elle assure également la cohérence entre la politique de rénovation de ces quartiers et le développement de l'offre de logements sociaux sur l'ensemble de l'arrondissement. Et elle traite aussi, dans le cadre du secrétariat des commissions locales du plan, avec l'ensemble des partenaires locaux, les missions d'aides au logement des populations défavorisées, en particulier les missions d'instruction des demandes de droit au logement opposable.

### ■ Planification, aménagement, prospective, environnement, risques

---

Est chargée du suivi des documents de planification (PLU, SCOT) sur le territoire de l'arrondissement (représentation de l'Etat et mise à disposition). Elle participe à l'amélioration des connaissances en matière de risques naturels et technologiques, et produit des avis sur les dossiers d'urbanisme, sur les actes du droit des sols, des dossiers CDEC, d'ICPE. Elle élabore des Plans de Prévention des Risques naturels ou technologiques. Elle développe des bases de données territoriales dans tous les domaines liés à la planification et l'habitat, et est chargée de produire ou de suivre des études dans ces domaines.

Centre Tertiaire de L'Arsenal 123, rue de Roubaix  
BP 20839  
59508 DOUAI CEDEX



#### ■ Ingénierie d'appui territorial

---

Est chargée des prestations d'ingénierie pour compte propre ; elle assure également pour le compte de tiers (collectivités), d'une part l'assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité, et d'autre part des prestations d'ingénierie. Elle concourt à la mise en oeuvre des politiques de l'État sur le territoire en matière d'aménagement et de développement durable.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial du Cambrésis

---

Intervient sur le territoire urbain. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités. Chargé d'opération ANRU.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial du Douaisis

---

Intervient sur le territoire urbain. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités. Chargé d'opération ANRU.

### Est

chargé de la mise en oeuvre des politiques prioritaires de l'État portées par la DDE sur son territoire. Il assure ainsi le suivi dans le cadre de l'association de l'ensemble des documents de planification en matière d'urbanisme (SCOT, PLU), d'habitat (PLH) et de déplacements (PDU), la définition des politiques de construction en matière de logements sociaux, d'opérations de renouvellement urbain et d'amélioration du parc privé, l'élaboration de documents visant à protéger et assurer la sécurité des biens et des personnes (PPR), le contrôle de l'accessibilité et de la sécurité des bâtiments recevant du public, le contentieux de l'urbanisme vis-à-vis des opérations de construction. Il assure également pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants l'instruction des autorisations individuelles d'urbanisme et il exerce aussi des missions d'Ingénierie d'Appui Territorial.

Secrétariat : 03 28 24 44 36

Balu : Arrondissement-Dunkerque.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Coordination et pilotage

---

Assure la programmation et le suivi du budget de fonctionnement, la gestion du patrimoine immobilier et l'entretien courant. Elle a également en charge le contrôle de gestion, le suivi d'activité et l'assistance aux agents (Corail+, informatique, gestion du pool de véhicules, fournitures, etc).

### ■ Application du droit des sols

---

Est constitué de deux groupes d'instructeurs, l'un sur Dunkerque, l'autre sur Hazebrouck et d'un pôle état animation taxe. Est chargée dans le domaine de l'urbanisme de l'instruction des actes de compétence État, de ceux des communes de moins de 10000 habitants dans le cadre de la mise à disposition, de l'établissement et de la liquidation des taxes, de la production des avis CDEC, ICPE, de la constatation et du suivi des infractions et du contentieux. Dans le domaine de l'accessibilité, de l'instruction des dossiers d'urbanisme et du secrétariat de la commission d'arrondissement, des visites d'ouverture et des visites périodiques de sécurité.

### ■ Habitat - Ville

---

Est chargée du suivi des politiques de l'habitat sur le territoire de l'arrondissement (développement de l'offre de logements sociaux, lutte contre l'habitat indigne). Elle assure le suivi des projets de rénovation des quartiers sensibles de la Communauté Urbaine de Dunkerque, à la fois dans leur dimension urbaine (démolition, construction, aménagement, équipements publics) et dans leur dimension sociale (relogement, insertion, gestion urbaine de proximité). Elle assure également la cohérence entre la politique de rénovation de ces quartiers et le développement de l'offre de logements sociaux sur l'ensemble de l'arrondissement. Et elle traite aussi, dans le cadre du secrétariat des commissions locales du plan, avec l'ensemble des partenaires locaux, les missions d'aides au logement des populations défavorisées, en particulier les missions d'instruction des demandes de droit au logement opposable.

### ■ Planification, aménagement, prospective, environnement, risques

---

Est chargée du suivi des documents de planification (PLU, SCOT) sur le territoire de l'arrondissement (représentation de l'Etat et mise à disposition). Elle participe à l'amélioration des connaissances en matière de risques naturels et technologiques, et produit des avis sur les dossiers d'urbanisme, sur les actes du droit des sols, des dossiers CDEC, d'ICPE. Elle élabore des Plans de Prévention des Risques naturels ou technologiques. Elle développe des bases de données territoriales dans tous les domaines liés à la planification et l'habitat, et est chargée de produire ou de suivre des études dans ces domaines.

Centre Tertiaire des Trois Ponts  
30 Rue de l'Hermitte  
BP 6533  
59386 DUNKERQUE CEDEX



#### ■ Ingénierie d'appui territorial - Dunkerque

---

Est chargée des prestations d'ingénierie pour compte propre ; elle assure également pour le compte de tiers (collectivités), d'une part l'assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité, et d'autre part des prestations d'ingénierie. Elle concourt à la mise en oeuvre des politiques de l'État sur le territoire en matière d'aménagement et de développement durable.

#### ■ Ingénierie d'appui territorial - Hazebrouck

---

Est chargée des prestations d'ingénierie pour compte propre ; elle assure également pour le compte de tiers (collectivités), d'une part l'assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité, et d'autre part des prestations d'ingénierie. Elle concourt à la mise en oeuvre des politiques de l'État sur le territoire en matière d'aménagement et de développement durable. Elle est chargée de la maintenance du site et du fonctionnement des moyens.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial Flandres-Dunkerque

---

Intervient sur le territoire urbain de la métropole Flandres-Dunkerque. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial Flandres-Lys et Planification

---

Intervient sur le territoire urbain de la métropole de Flandres-Lys. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités. Encadre les chargés d'études urbanisme (conseil et association aux Scot, PLU, Loi Littoral).

13

**Est**

chargé de la mise en oeuvre des politiques prioritaires de l'État portées par la DDE sur son territoire. Il assure ainsi le suivi dans le cadre de l'association de l'ensemble des documents de planification en matière d'urbanisme (SCOT, PLU), d'habitat (PLH) et de déplacements (PDU), la définition des politiques de construction en matière de logements sociaux, d'opérations de renouvellement urbain et d'amélioration du parc privé, l'élaboration de documents visant à protéger et assurer la sécurité des biens et des personnes (PPR et PEB), le contrôle de l'accessibilité et de la sécurité des bâtiments recevant du public, le contentieux de l'urbanisme vis-à-vis des opérations de construction. Il assure également pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants l'instruction des autorisations individuelles d'urbanisme et il exerce aussi des missions d'Ingénierie d'Appui Territorial.

Secrétariat : 03 20 71 59 64

Balu : Arrondissement-de-Lille.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ **Coordination et pilotage**

---

Assure la programmation et le suivi du budget de fonctionnement, la gestion du patrimoine immobilier et l'entretien courant. Elle a également en charge le contrôle de gestion, le suivi d'activité et l'assistance aux agents (Corail+, informatique, gestion du pool de véhicules, fournitures, etc). Elle pilote l'entretien des bâtiments et les installations incombant à l'État sur les aéroports et la gestion du domaine public aéronautique.

### ■ **Ardt de Lille - Application du droit des sols**

---

Est chargée dans le domaine de l'urbanisme de l'instruction des actes de compétence État, de ceux des communes de moins de 10000 habitants dans le cadre de la mise à disposition, de l'établissement et de la liquidation des taxes, de la production des avis CDEC, ICPE, de la constatation et du suivi des infractions et du contentieux. Dans le domaine de l'accessibilité, de l'instruction des dossiers d'urbanisme et du secrétariat de la commission d'arrondissement, des visites d'ouverture et des visites périodiques de sécurité.

### ■ **Habitat - Ville**

---

Est chargée du suivi des politiques de l'habitat sur le territoire de l'arrondissement (développement de l'offre de logements sociaux, lutte contre l'habitat indigne). Elle assure le suivi des projets de rénovation des quartiers sensibles de l'agglomération lilloise, à la fois dans leur dimension urbaine (démolition, construction, aménagement, équipements publics) et dans leur dimension sociale (relogement, insertion, gestion urbaine de proximité). Elle assure également la cohérence entre la politique de rénovation de ces quartiers et le développement de l'offre de logements sociaux sur l'ensemble de l'arrondissement. Et elle traite aussi, dans le cadre du secrétariat des commissions locales du plan, avec l'ensemble des partenaires locaux, les missions d'aides au logement des populations défavorisées, en particulier les missions d'instruction des demandes de droit au logement opposable.

### ■ **Planification, aménagement, prospective, environnement, risques**

---

Est chargée du suivi des documents de planification (PLU, SCOT) sur le territoire de l'arrondissement (représentation de l'Etat et mise à disposition). Elle participe à l'amélioration des connaissances en matière de risques naturels et technologiques, et produit des avis sur les dossiers d'urbanisme, sur les actes du droit des sols, des dossiers CDEC, d'ICPE. Elle élabore des Plans de Prévention des Risques naturels ou technologiques. Elle développe des bases de données territoriales dans tous les domaines liés à la planification et l'habitat, et est chargée de produire ou de suivre des études dans ces domaines.



8 Rue de Bellevue  
BP 289  
59019 LILLE CEDEX



#### ■ Ingénierie d'appui territorial

---

Est chargée des prestations d'ingénierie pour compte propre, exclusivement pour le compte de l'aviation civile (conduite d'opération de bâtiment) ; elle assure également pour le compte de tiers (collectivités), d'une part l'assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité, et d'autre part des prestations d'ingénierie. Elle concourt à la mise en oeuvre des politiques de l'État sur le territoire en matière d'aménagement et de développement durable.

#### ■ Patrimoine immobilier aviation civile

---

Est chargée pour le compte des services de la Direction Générale de l'Aviation Civile (Service de la Navigation Aérienne et Direction d'Administration Centrale) des opérations de maintenance immobilière (prestations d'entretien en régie, montage et suivi des opérations de rénovation et des obligations réglementaires en matière de sécurité). Elle assure également l'entretien des espaces verts sur les dépendances de l'État (Lesquin, Cambrai - Niergnies).

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial - Secteur Est

---

Intervient sur le territoire urbain de la métropole de Lille - Roubaix - Tourcoing. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités.

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial - Secteur Ouest et Sud

---

Intervient sur le territoire de la Pévèle et des Weppes. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'État. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'État pour tous les projets et les études des collectivités, en particulier les documents de planification. Il élabore les avis sur projets soumis à DUP. Il est le référent Eau de l'arrondissement.

2008

### Assure

chargé de la mise en oeuvre des politiques prioritaires de l'État portées par la DDE sur son territoire. Il assure ainsi le suivi dans le cadre de l'association de l'ensemble des documents de planification en matière d'urbanisme (SCOT, PLU), d'habitat (PLH) et de déplacements (PDU), la définition des politiques de construction en matière de logements sociaux, d'opérations de renouvellement urbain et d'amélioration du parc privé, l'élaboration de documents visant à protéger et assurer la sécurité des biens et des personnes (PPR), le contrôle de l'accessibilité et de la sécurité des bâtiments recevant du public, le contentieux de l'urbanisme vis-à-vis des opérations de construction. Il assure également pour le compte des communes de moins de 10 000 habitants l'instruction des autorisations individuelles d'urbanisme et il exerce aussi des missions d'Ingénierie d'Appui Territorial.

Secrétariat : 03 27 22 79 02

Balu : Arrondissement-Valenciennes.DDE-59@equipement.gouv.fr

### ■ Transports et déplacements urbains

---

Suivi du plan de déplacements urbains. Suivi des projets liés au domaine des déplacements et portage des politiques du Ministère. Correspondante Plan de Déplacements d'Entreprise. Coordonnatrice de la thématique déplacements au niveau de la DDE.

### ■ Coordination et pilotage

---

Assure la programmation et le suivi du budget de fonctionnement, la gestion du patrimoine immobilier et l'entretien courant. Elle a également en charge le contrôle de gestion, le suivi d'activité et l'assistance aux agents (Corail+, informatique, gestion du pool de véhicules, fournitures, etc).

### ■ Application du droit des sols

---

Est chargée dans le domaine de l'urbanisme de l'instruction des actes de compétence État, de ceux des communes de moins de 10000 habitants dans le cadre de la mise à disposition, de l'établissement et de la liquidation des taxes, de la production des avis CDEC, ICPE, de la constatation et du suivi des infractions et du contentieux. Dans le domaine de l'accessibilité, de l'instruction des dossiers d'urbanisme et du secrétariat de la commission d'arrondissement, des visites d'ouverture et des visites périodiques de sécurité.

### ■ Habitat - Ville

---

Est chargée du suivi des politiques de l'habitat sur le territoire de l'arrondissement (développement de l'offre de logements sociaux, lutte contre l'habitat indigne). Elle assure le suivi des projets de rénovation des quartiers sensibles, à la fois dans leur dimension urbaine (démolition, construction, aménagement, équipements publics) et dans leur dimension sociale (relogement, insertion, gestion urbaine de proximité). Elle assure également la cohérence entre la politique de rénovation de ces quartiers et le développement de l'offre de logements sociaux sur l'ensemble de l'arrondissement. Et elle traite aussi, dans le cadre du secrétariat des commissions locales du plan, avec l'ensemble des partenaires locaux, les missions d'aides au logement des populations défavorisées, en particulier les missions d'instruction des demandes de droit au logement opposable.

10 Boulevard Carpeaux  
BP 453  
59322 VALENCIENNES CEDEX



#### ■ Planification, aménagement

---

Est chargée du suivi des documents de planification (PLU, SCOT) sur le territoire de l'arrondissement (représentation de l'Etat et mise à disposition). Elle développe des bases de données territoriales dans tous les domaines liés à la planification et l'habitat, et est chargée de produire ou de suivre des études dans ces domaines.

#### ■ Prospective, environnement, risques

---

Elle participe à l'amélioration des connaissances en matière de risques naturels et technologiques, et produit des avis sur les dossiers d'urbanisme, sur les actes du droit des sols, des dossiers CDEC, d'ICPE. Elle élabore des Plans de Prévention des Risques naturels ou technologiques.

#### ■ Ingénierie d'appui territorial

---

Est chargée des prestations d'ingénierie pour compte propre ; elle assure également pour le compte de tiers (collectivités), d'une part l'assistance technique de l'Etat pour des raisons de solidarité, et d'autre part des prestations d'ingénierie. Elle concourt à la mise en oeuvre des politiques de l'Etat sur le territoire en matière d'aménagement et de développement durable. Programmation et maîtrise d'oeuvre des réhabilitations des cités minières (GIRZOM).

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial - Valenciennes Ouest

---

Intervient sur le territoire urbain. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'Etat. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'Etat pour tous les projets et les études des collectivités. Suit les projets à enjeux du territoire (projet ANRU, implantations économiques...).

#### ■ Subdivisionnaire d'aménagement territorial - Valenciennes Est

---

Intervient sur le territoire urbain. Il est chargé de la mise en oeuvre et de la cohérence sur son territoire des politiques prioritaires de l'Etat. Il assure une vision globale du territoire, en établissant des diagnostics territoriaux et en travaillant de façon transversale avec les autres cellules de l'arrondissement. Il représente l'Etat pour tous les projets et les études des collectivités. Suit les projets à enjeux du territoire (projet ANRU, implantations économiques...).

## Sigles

ADS	Application du Droit des Sols
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ATESAT	Assistance Technique pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire
CDAPL	Commission Départementale des Aides Publiques au Logement
CDEC	Commission Départementale d'Équipement Commercial
CETE	Centre d'Études Techniques de l'Équipement
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DIR	Direction Interdépartementale des Routes
ERP	Établissement Recevant du Public
FSL	Fonds de Solidarité au Logements
GES	Gaz à Effet de Serre
GIRZOM	Groupe Interministériel pour la Restructuration des Zones Minières
GPI	Gestion de Patrimoine Immobilier
GUEPARH	Gestion Unifiée et Partagée des Ressources Humaines
IAT	Ingénierie d'Appui Territorial
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
ITT	Inspection du Travail et des Transports
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finance
MILOS	Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDU	Plan de Déplacement Urbain
PEB	Plan d'Exposition au Bruit
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan local d'Urbanisme
PPR	Plan de Prévention des Risques
PRU	Programme Rénovation Urbaine
RHI	Résorption Habitat Insalubre
SCDA	Sous-Commission Départementale d'Accessibilité
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SIG	Système d'Information Géographique
SN	Service Navigation
SPSI	Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
TGPE	Serveur Tableau Général des Propriétés de l'Etat